



Ecole & Collège
SAINT-DOMINIQUE
C D I

**Cette circulaire
ne concerne pas
les lycéens**

Mortefontaine, le 4 juillet 2024

Madame, Monsieur,
Chers Parents,

Pour les primaires et les collégiens : en échange d'un chèque de caution de **150 €** à l'ordre de l'OGEC St Dominique, votre enfant recevra le jour de la rentrée une pile de manuels scolaires. Ces livres lui sont **prêtés** ; il doit en **prendre soin**.

Attention ! un chèque par enfant avec nom, prénom et classe, inscrits au dos du chèque !

Ce chèque sera remis, dans une **enveloppe séparée** :

- à l'institutrice pour les *primaires*
- au professeur principal, avec la **mention "C. D. I."** pour les *collégiens*

Ce chèque vous sera rendu en fin d'année à condition que les livres nous soient restitués en état correct d'usage. Nous portons une attention toute particulière aux manuels neufs remis à votre enfant.

Seront **refusés** et devront être **remboursés** les manuels qui ne correspondront pas aux exigences suivantes :

- manuels couverts à l'aide d'un plastique épais sans adhésif collé au livre **plastique repositionnable type Handicap International INTERDIT**.
- scotch placé sur le plastique de protection et **sans contact direct** avec la couverture intérieure du livre.
- vérification régulière de la protection des manuels au cours de l'année et réparation si nécessaire.
- Inscription du prénom/nom/classe de l'élève sur l'étiquette prévue à cet effet au **stylo bille non effaçable**, sans correcteur (Typex)

La page jaune "État des livres" du carnet de liaison est à remplir le jour de la rentrée et à nous retourner **avec votre signature**, et vos éventuels commentaires.

Au cours de l'année

- En cas de perte ou de détérioration de manuel scolaire :
NE PAS RACHETER DE MANUEL VOUS-MÊME
➔ **CONTACTER LE CDI**

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, chers Parents, en notre fidèle et vigilante attention.

**Les Documentalistes
Estelle Fairbairn et Claire Gervaise**